

# GUIDE DES MOBILITES EN BELGIQUE



Vous êtes intéressé(e) pour faire  
votre mobilité en Belgique  
Ce guide est conçu pour vous aider à le préparer



'Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.'

*Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.*

**ARFIS-OI** — Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale - Océan Indien



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

- S'ouvrir à l'Europe et à l'International
- Un partenariat

## I. Principes généraux et lieux de stage

- A. Pourquoi aller faire un stage en BELGIQUE ?
- B. La Belgique : connaissance du territoire

## II. Les étapes et le compte à rebours

- a) Compte à rebours des ASS
- b) Compte à rebours des ES/EJE

## III. Précisions concernant les démarches

## IV. A ne pas rater !

## V. Suivi pédagogique pendant un stage en Belgique

## VI. Témoignages des étudiants

## ANNEXES :

- 📎 **Annexe 1** : Guide des stages
  - Procédure de préparation et suivi des mobilités « sortantes » à l'international.
  - **Fiche 1** : Mon projet de mobilité (Etape 1).
  - **Fiche 2** : Avis de l'accompagnateur de formation IRTS sur mon projet de mobilité – version 1 (avis sur étape 1).
  - **Fiche 3** : Avis du référent mobilité sur la préparation de mon stage en mobilité internationale (Etape 2).
  - **Fiche 4** : Etat de la préparation et Validation de projet de mobilité à l'international / Commission de validation des stages en mobilité.
- 📎 **Annexe 2** : Sites utiles et infos pratiques
- 📎 **Annexe 3** : Démarches Administratives
- 📎 **Annexe 4** : Modalités 2020 de LADOM
- 📎 **Annexe 5** : Constitution du dossier mobilité (Liste des pièces à fournir)
- 📎 **Annexe 6** : Dépenses à prévoir
- 📎 **Annexe 7** : Lieux de stages antérieurs

## GUIDE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE 2020



# INTRODUCTION

## S'OUVRIR A L'EUROPE ET A L'INTERNATIONAL

---

Les stages en BELGIQUE proposés par l'IRTS REUNION s'intègrent dans les projets d'ouverture à l'International des formations de l'IRTS.

La mobilité des étudiants de l'IRTS de la Réunion et l'accueil d'étudiants étrangers sont une modalité majeure de cette ouverture à l'international.

Ils reposent sur des partenariats entre l'IRTS de La Réunion et des écoles en travail social dans quelques pays (Belgique, Québec, Madagascar, Suisse, Italie) ou des lieux de stage (Ile Maurice).

Par ailleurs, l'IRTS de La Réunion a intégré ses formations dans le dispositif européen de formation et d'harmonisation des diplômés (Licence, Master, Doctorat (L.M.D), avec l'organisation des parcours de formation en semestres, l'attribution de crédits par modules et le déploiement de la charte Erasmus+.

### Vos interlocuteurs:

- 📧 Sandrine MIROLO, Cadre de Formation à l'IRTS, Référente des stages en Belgique.
- 📧 Terry CALTON, Assistante Mobilité internationale, suivi des conventions de stage et autres documents administratifs pour la mobilité étude.
- 📧 Vos référents de formation chargés de votre accompagnement pédagogique.

### Egalement :

- 📧 Danièle GALLINARO, Responsable du Département Recherche, Expertise et Développement à l'IRTS, coordonnatrice des partenariats pour la mobilité dans le secteur de l'intervention sociale.
- 📧 Sylvie CLOTAGATIDE, Responsable du Département des Formations Diplômantes, coordonnatrice Erasmus+.

Cette équipe a pour mission de vous accompagner dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité en BELGIQUE.

## UN PARTENARIAT ...

---

L'IRTS de la Réunion a signé une convention partenariale avec 3 Hautes Ecoles de Belgique :

📍 **HELHa** (Haute Ecole Louvain en Hainaut) et la Haute Ecole de Namur pour les étudiants en formation **d'assistant de service social**,

📍 **HEH** (Haute Ecole de la communauté française en Hainaut) pour les étudiants en formation **d'éducateur spécialisé**.

📍 **HENALLUX** (HAUTE ÉCOLE DE NAMUR-LIEGE-LUXEMBOURG) pour les assistants de service social

Cet accord partenarial porte notamment sur un échange réciproque d'étudiants entre ces hautes écoles Belges et l'IRTS de la Réunion. Il permet à **8 étudiants assistants de service social, ainsi 8 étudiants éducateur spécialisé ou éducateurs de jeunes enfants** de réaliser leur mobilité de 2<sup>ème</sup> étape en Belgique. Il est à noter qu'en Belgique la spécificité Educateur de Jeunes Enfants n'existe pas en tant que telle, cependant cette fonction est assimilée au métier d'éducateur spécialisé. Des mobilités sont possibles pour les **étudiants EJE** dans la mesure où les stages choisis s'orientent vers un public de jeunes enfants.

Le partenariat avec ces écoles permet **une mobilité « Etudes »** (1 à 2 semestres validés sur place) ou simplement **une mobilité de stage**.

De plus, dans le cadre de cette convention partenariale, les référents des différentes écoles organisent les recherches de stages en lien avec les projets des étudiants et assurent un suivi pédagogique durant le stage pour les ES et les ASS.

## A) HELHA (HAUTE ÉCOLE LOUVAIN EN HAINAUT)

**HELHa** est la Haute Ecole Louvain en Hainaut. Cette école a son siège à Mons, mais dispose de 16 implantations différentes dans le Brabant Wallon. Par le biais de l'HELHa, différentes formations sont possibles selon les différentes implantations. Parmi ces formations, nous retrouvons la formation d'assistant social qui peut se faire dans trois villes différentes : Mons, Charleroi, et Louvain-la-Neuve. Le partenariat, avec la Haute Ecole de Namur, ouvre une possibilité sur une autre région.



## B) HEH (HAUTE ÉCOLE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN HAINAUT)

La catégorie pédagogique de la Haute Ecole de la Communauté française en Hainaut est le fruit du regroupement de deux établissements bien connus dans la province de Hainaut, les Ecoles normales de Mons et de Tournai, toutes deux organisées par le réseau officiel de la Communauté française de Belgique.

La formation d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif offre la possibilité d'évoluer dans de nombreux secteurs professionnels (secteur de l'aide à la jeunesse, du handicap, etc.) et de rencontrer différents types de populations (enfants, adolescents, adultes, personnes malades, handicapées, en perte de repères sociaux, etc.).

## C) HÉNALLUX (HAUTE ÉCOLE DE NAMUR-LIEGE-LUXEMBOURG)

Cette école propose des formations « catégorie sociale » de « social worker » sur deux de ses sites : Arlon et Namur. La formation d'assistant(e) social(e) à l'HÉNALLUX est polyvalente et variée. Elle permet d'accéder à divers métiers du travail social et à de multiples secteurs professionnels : aide sociale polyvalente, aide à la jeunesse, animation socioculturelle, éducation permanente, insertion socio professionnelle, secteur socio médical, secteur pénitentiaire, secteur psychopédagogique, intégration de personnes handicapées ou âgées, de migrants, coopération internationale, défense des droits... (source : site internet HÉNALLUX).

HÉNALLUX et ARFIS OI ont contractualisé pour 2 places par an de mobilités étudiantes sur la filière « assistant de service social ». Un guide pratique détaillé d'accueil à l'international vous est destiné sur leur site internet.

## I. Principes généraux et lieux de mobilité

---

L'IRTS de La Réunion avec ses partenaires fixent le cadre des stages mobilité afin de garantir la qualité des apprentissages attendus, de sécuriser le parcours et de s'inscrire dans une démarche de sites qualifiants.

📍 Le choix du terrain de stage et de la population est à mettre en lien avec la cohérence du projet individuel de formation de l'apprenant dans le respect des cadres réglementaires des différentes formations.

📍 Les lieux de stage possibles au regard des formations E.J.E, A.S.S, E.S, sont à envisager par un choix de public, par un type d'intervention ou d'une structure. Les objectifs de stage sont spécifiques à chaque apprenant selon sa formation et son parcours.

📍 Dans le cadre des **mobilités « Etudes »**, un programme de cours ad-hoc est établi pour vous avec l'école partenaire et la validation de l'IRTS.

### A) POURQUOI ALLER FAIRE UNE MOBILITE EN BELGIQUE?

Au-delà de l'ouverture que revêt toute expérience de stage à l'étranger, la BELGIQUE présente un intérêt particulier en matière d'accompagnement des personnes par ses pratiques innovantes basées sur :

- 📍 L'approche collective du travail social
- 📍 L'approche communautaire
- 📍 L'approche culturelle
- 📍 L'approche environnementale, territoriale
- 📍 L'acquisition d'outils, de méthodes d'intervention
- 📍 Découvrir et/ou développer des techniques et des aptitudes relationnelles
- 📍 Mettre en œuvre d'autres pratiques professionnelles.

## **B) LA BELGIQUE : CONNAISSANCE DU TERRITOIRE**

La Belgique, appelée officiellement Royaume de Belgique, est un État fédéral d'Europe de l'Ouest. Elle est un des six pays fondateurs de l'Union européenne dont elle accueille, dans sa capitale Bruxelles, les principales institutions (le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne), ainsi que celles d'autres organisations internationales comme l'OTAN<sup>1</sup>.

La Belgique est une monarchie parlementaire fédérale dont le roi actuel est Philippe, septième roi des Belges, depuis 2013. La Belgique est un État fédéral depuis 1994 composé de différentes entités fédérées. La Constitution décrit la Belgique de la façon suivante :

- Art. 1 La Belgique est un État fédéral qui se compose des communautés et des régions.
- Art. 2 La Belgique comprend trois communautés : Communauté française, Communauté flamande et Communauté germanophone.
- Art. 3 La Belgique comprend trois régions : la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise.

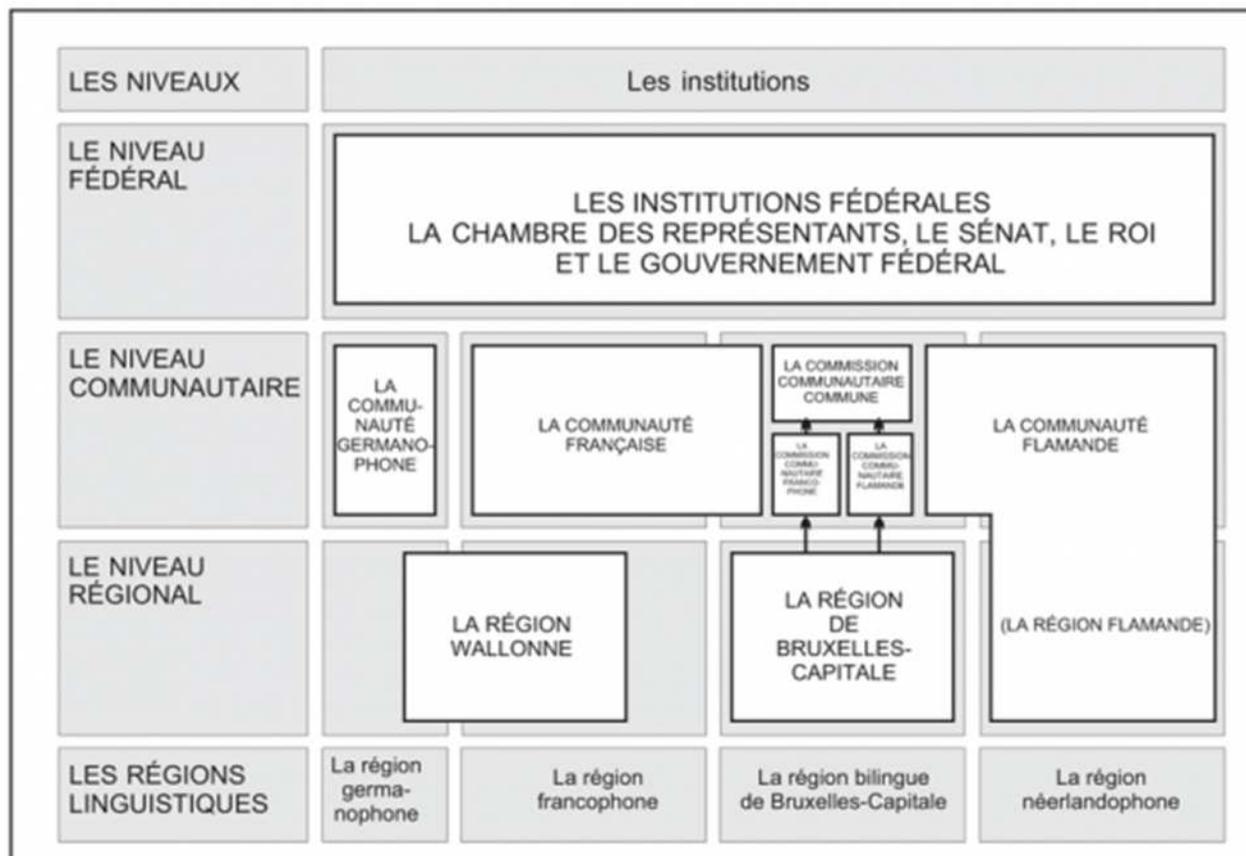
Reflet des répartitions linguistiques de la population, le pays est divisé depuis 1970 en trois communautés linguistiques et trois régions territoriales.

La Constitution fut amendée en 1993 pour adopter un système fédéral afin d'éviter la rupture entre néerlandophones et francophones. Malgré cela, les tensions politiques, culturelles, linguistiques et économiques existent toujours entre les deux communautés.

---

<sup>1</sup> OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Organisation politico-militaire rassemblant de nombreux pays occidentaux. Le but premier est d'assurer leur défense commune contre les menaces extérieures ainsi que la stabilité du continent européen. Son siège se trouve à Bruxelles et son commandement militaire à Mons.

L'organisation de l'Etat fédéral belge peut être résumée par ces tableaux :



Source : *La structure de la Belgique fédérale*, in <http://echogeo.revues.org/2049>.

Au niveau des entités fédérées et des subdivisions spécifiques, la Belgique se compose de Régions, de Communautés et de Provinces.

Les Régions (Région wallonne, Région flamande et Région de Bruxelles-Capitale) sont les entités fédérées principalement compétentes en matière d'économie régionale.

Les Communautés (Communauté française, Communauté flamande et Communauté germanophone) sont les entités fédérées qui sont compétentes en matière culturelle et gèrent les matières dites *personnalisables*. Les communautés sont subsidiées par l'État fédéral.

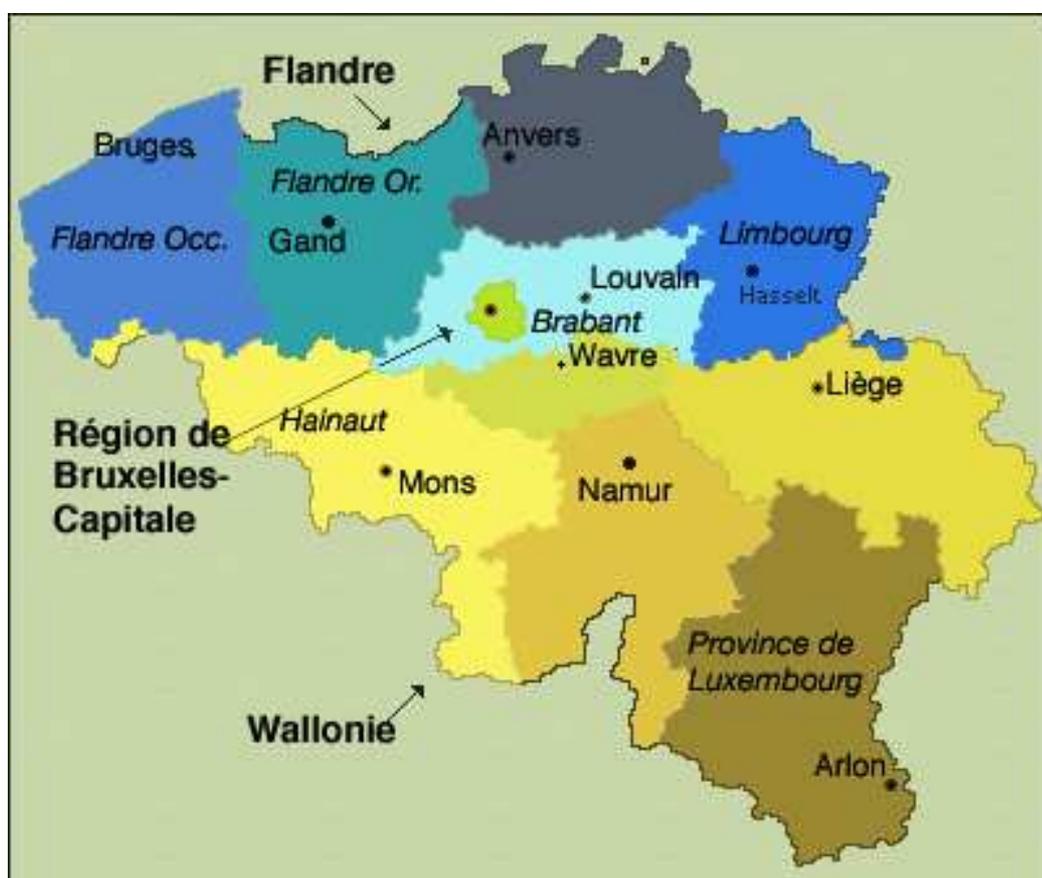
La Région flamande et la Région wallonne sont divisées chacune en cinq provinces. Tandis que la Région de Bruxelles-Capitale n'en comporte aucune.

Provinces flamandes (avec chefs-lieux entre parenthèses) :

- Anvers (Anvers)
- Brabant flamand (Louvain)
- Flandre-Occidentale (Bruges)
- Flandre-Orientale (Gand)
- Limbourg (Hasselt)

Provinces wallonnes (avec chefs-lieux entre parenthèses) :

- Brabant wallon (Wavre)
- Hainaut (Mons)
- Liège (Liège)
- Luxembourg (Arlon)
- Namur (Namur)



## II. II. Les étapes et le compte à rebours

### a. CONCERNANT LES ETUDIANTS A.S.S : LE STAGE DE DEROULE SUR LA PERIODE DU MOIS D'AVRIL A JUILLET (STAGE DE FIN 2EME ANNEE).

**Date butoir** : (du dépôt des dossiers mobilité concernant LADOM auprès de Mme Cathy GONTHIER) **Fin Novembre (Mois M-14).**

| Compte à rebours  | LES ETAPES   |
|---|--|
| <b>M-13<br/>(Octobre)</b><br><br><b>A</b><br><br><b>M-8<br/>(Mars/ Avril)</b> | <b><u>Etape 1- Profiler votre mobilité</u></b><br>Participer à la séance d'information sur les stages mobilité lors de l'entrée en formation au mois d'octobre.<br>Faire part de votre souhait d'effectuer votre stage ou mobilité « Etudes » en Belgique auprès de la coordinatrice de la promotion et de la référente de la Belgique (Mme Sandrine MIROLO).<br>Réaliser un entretien avec votre accompagnateur à votre parcours de formation afin d'explicitier le projet de stage (voir <b>modèle projet de stage – version1</b> ).<br><b><u>Etape 2 - Approfondir l'information</u></b><br>Recherches d'information plus approfondies.<br>Entretien avec Mme Sandrine MIROLO, référente des stages mobilité en Belgique. |
| <b>M-2<br/>(Septembre)</b>  | Si votre option de stage/ mobilité « Etudes » est validée :<br>Transmission des demandes de mobilité aux référents des écoles partenaires en Belgique par le référent mobilité.  |
| <b>M-1<br/>(Octobre)</b>  | <b><u>Etape 3 – Consolider votre projet de stage</u></b><br>Finalisation de la constitution du dossier d'aide à la mobilité pour LADOM (cf. Liste des pièces à fournir).<br>Entretien avec votre accompagnateur de formation.<br>Point sur les réponses reçues des terrains et écoles partenaires. L'étudiant vérifie auprès de Mme Cathy GONTHIER que le dossier de LADOM est complet.  |

| Compte à rebours  | LES ETAPES   |
|---|--|
| <p><b>M-0<br/>(Novembre)</b></p>  | <p>Demande des attestations d'accueil en stage.</p> <p><b><u>Etapes 4 &amp; 5 - Commission de validation de stage à l'international et transmission des éléments ou report sur métropole</u></b></p> <p>Après l'accord des terrains de stage et de l'école partenaire, l'étudiant finalise ses recherches de logement en Belgique.</p>   |
| <p><b>M-0<br/>(fin<br/>Novembre au<br/>plus tard)</b></p> <p><b>Le dossier<br/>complet de<br/>demande doit<br/>être transmis</b></p>  | <p>A la réception de l'attestation d'accueil en stage délivrée par le site de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre une copie de l'attestation de stage à Mme Terry CALTON ainsi qu'à la coordonnatrice de promotion.</li> <li>- Départ des conventions de stage signées par l'étudiant et le référent de pôle vers les terrains de stage (cf. Mme Terry CALTON)</li> </ul> |
| <p><b>2 mois avant<br/>le stage</b></p>   | <p>Retour des conventions de stage signées par les terrains de stage pour clôturer les dossiers de LADOM.</p>  |
| <p align="center">Vous êtes maintenant prêts à découvrir la Belgique. Préparez votre expérience en prenant contact avec votre terrain de stage, votre école partenaire et en menant des recherches sur le public, le pays, la structure, etc.</p> |  |

**b. CONCERNANT LES ETUDIANTS ES ET EJE : LE STAGE SE DEROULE SUR LA PERIODE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE (STAGE DE DEBUT 2EME ANNEE).**

**Date butoir :** (dépôt des dossiers mobilité concernant LADOM auprès de Mme Cathy GONTHIER) **Fin Mai (Mois M-9).**

| Compte à rebours  | LES ETAPES  |
|---|---|
| <p><b>M-8 (Octobre)</b></p> <p><b>A</b></p> <p><b>M-5 (Janvier)</b></p> | <p><b><u>Etape 1- Profiler votre mobilité</u></b></p> <p>Participer à la séance d'information sur les mobilités lors de l'entrée en formation au mois d'octobre.</p> <p>Faire part de votre souhait d'effectuer votre mobilité en Belgique auprès de la coordinatrice de la promotion et de la référente mobilité de Belgique (Mme Sandrine MIROLO).</p> <p>Réaliser un entretien avec votre accompagnateur à votre parcours de formation afin d'explicitier le projet (voir <b>modèle projet de stage – étape 1</b>)</p> <p><b><u>Etape 2- Approfondir l'information</u></b></p> <p>Recherches d'information plus approfondies,</p> <p>Entretien avec Mme Sandrine MIROLO, référente des mobilités en Belgique.</p>                                |
| <p><b>M-4 (Février)</b></p>   | <p>Si votre option de stage/mobilité étude est validée :</p> <p>Transmission des demandes aux référents des écoles partenaires en Belgique par le référent mobilité.</p>  |
| <p><b>M-3-2 (Mars-Avril)</b></p>  | <p><b><u>Etape 3 – Consolider votre projet de mobilité :</u></b></p> <p>Finalisation de la constitution du dossier d'aide à la mobilité pour LADOM (cf. Liste des pièces à fournir).</p> <p>Entretien avec votre accompagnateur de formation.</p> <p>Point sur les réponses reçues des terrains et écoles partenaires. L'étudiant vérifie auprès de Mme Cathy GONTHIER que le dossier de LADOM est complet.</p> <p>Demande des attestations d'accueil en stage.</p> <p><b><u>Etapes 4 &amp; 5 -Commission de validation de stage à l'international et transmission des éléments ou report sur métropole</u></b></p> <p>Après l'accord des terrains de stage/ de l'école partenaire, l'étudiant finalise ses recherches de logement en Belgique.</p> |

| Compte à rebours  | LES ETAPES  |
|---|---|
| <b>M-1/0<br/>(Mai)</b><br><b>Le dossier complet de demande doit être transmis</b>   | A la réception de l'attestation d'accueil en stage délivrée par le site de stage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre une copie de l'attestation de stage à Mme Terry CALTON ainsi qu'à la coordonnatrice de promotion.</li> <li>- Départ des conventions de stage signées par l'étudiant et le référent de pôle vers les terrains de stage (cf. Mme Terry CALTON)</li> </ul> |
| <b>2 mois avant le stage</b>  | Retour des conventions de stage signées par les terrains de stage pour clôturer les dossiers de LADOM.  |
| Vous êtes maintenant prêts à découvrir la Belgique. Préparez votre expérience en prenant contact avec votre terrain de stage/ votre école partenaire (si mobilité Etudes) et en menant des recherches sur le public, le pays, la structure, etc |   |

### III. III. Précisions concernant les démarches

Pour rappel, les démarches d'ordre pédagogique sont spécifiées dans les tableaux ci-dessus et en lien avec les consignes fixées par vos coordonnateurs de promotion et responsables de formation.

Par ailleurs, les démarches administratives sont communiquées par la Vie Etudiante (Cf. Mme Cathy GONTHIER) et sont à respecter scrupuleusement dans les documents à fournir, que dans les délais de transmission.

### IV. IV. A ne pas rater !



**Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter la procédure et de tenir compte des délais de transmission des différents documents. Il est indispensable de prendre en compte les délais de constitution des dossiers de LADOM et du retour des conventions de stage signées par les terrains de stage. En effet, un étudiant ne peut pas partir en stage que si les conventions sont retournées signées. Ce sont elles qui déclenchent la demande de couverture administrative et l'édition des billets d'avion.**



**ANTICIPER et FORMALISER au plus tôt les démarches en matière de logement !**

## V. V. Suivi pédagogique pendant un stage en BELGIQUE

---

Dans le cadre de l'accord partenarial, un référent de l'école partenaire assure votre accueil et votre suivi pédagogique qui se décline ainsi :

- 📧 La contractualisation du stage, (et du programme de cours si mobilité Etudes)
- 📧 L'aide aux étudiants dans leurs questionnements,
- 📧 Une guidance et un suivi dans l'élaboration et la conduite du projet de stage et/ou de cours,
- 📧 La transmission de l'évaluation à votre accompagnateur,
- 📧 La possibilité de participer à des cours et analyse de pratique,
- 📧 La mise à disposition des ressources du centre de documentation des écoles.

De plus, en complément de cet accompagnement, les liens sont maintenus avec l'IRTS (l'accompagnateur à la formation et/ou les coordonnateurs de formation), par e-mail, téléphone, etc., suivant les modalités fixées par les responsables de formation.

Vous devez partir avec tous les documents pédagogiques nécessaires.

Dans tous les cas, il vous est demandé de contacter dès la première quinzaine de stage votre référent de formation afin de donner des informations sur l'arrivée sur le territoire et le démarrage du stage. Toute difficulté rencontrée doit être portée à sa connaissance.

Comme spécifié dans la convention de stage, des temps de régulation sont prévus avec le terrain de stage.

### **Au retour du stage et/ou de la mobilité Etudes :**

Vous êtes invités à partager vos découvertes et expériences avec les autres étudiants ainsi qu'avec les formateurs en présentant votre mobilité. La date de ce compte-rendu est à prévoir avec les coordonnateurs de la promotion.

Le bilan écrit individuel (trame en annexe) à destination LADOM et de l'IRTS de La Réunion est à remettre aux responsables de formation et à la responsable des stages en BELGIQUE dans les 3 semaines qui suivent le retour.

Votre témoignage écrit est requis afin de faire part de votre expérience de stage, de la plus-value d'avoir réalisé votre stage dans ce pays ainsi que des conseils pratiques et recommandations qui pourraient être communiqués aux prochains étudiants. Cet écrit est à transmettre à la référente mobilité de Belgique ([sandrine.mirolo@irtsreunion.fr](mailto:sandrine.mirolo@irtsreunion.fr)) dans un délai d'un mois après votre retour.

## VI. VI. TEMOIGNAGES DES ETUDIANTS

---

« Malgré tout le stress et toutes les peurs avant « le grand saut », cette expérience a été riche tant sur le plan professionnel que personnel. Ce séjour à l'étranger m'a permis d'ouvrir mon regard sur le monde extérieur (hors de l'île), mais aussi sur les différentes problématiques qui ne nous touchent pas directement sur notre île (exemple : immigration, racisme) »

« C'est une très bonne chose que notre école nous « oblige » à partir. Je suis revenue avec un regard différent sur le monde qui m'entoure, avec beaucoup de motivation pour la suite de la formation. »

« La mobilité m'a apporté une ouverture d'esprit, découverte de structures n'existant pas à la Réunion. A l'issue de ce stage, je reviens à la Réunion avec plus d'assurance, une façon de voir les choses différemment, et avec la volonté de vouloir apporter des choses nouvelles sur le terrain. »

« Cette mobilité m'a permis de découvrir une autre pratique professionnelle, de m'ouvrir vers d'autres cultures car la Belgique accueille beaucoup d'Africains, d'Italien, de personnes originaires des pays du Maghreb. »

« Si je devais refaire une mobilité ERASMUS, je referais sans hésiter »

« J'ai choisi de réaliser mon stage en Belgique, plus particulièrement dans la ville de Mons pour une durée de 3 mois. J'ai fait ce choix car il me tenait à cœur de découvrir un système différent mais aussi des habitudes de vie et des techniques d'accompagnement différentes. Par le biais de l'IRTS, j'ai pu découvrir ERASMUS+. J'ai effectué mon stage au sein d'une AMO (Action en Milieu Ouvert), ce service intervient principalement à domicile, et réalise également des animations de prévention dans des écoles ou autres lieux publics. La mobilité permet d'acquérir une adaptabilité très importante. De plus, elle contribue au développement de la connaissance de soi et à la construction de notre identité professionnelle et personnelle. Elle permet également de dépasser ses limites et de découvrir de nouvelles compétences. »

« J'ai pu effectuer un stage dans un centre d'urgence accueillant des femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, exactement comme je le souhaitais. J'ai pu bénéficier d'une bourse avec Erasmus+, elle m'a semblé essentielle car je n'aurais pas eu les moyens de vivre 3 mois à l'étranger sans celle-ci. La formation que je fais propose un stage hors de l'île qui est obligatoire, et Erasmus+ nous propose de partir dans des pays étrangers, ce qui nous permet d'avoir un panel de choix pour notre mobilité. Un nouveau pays, de nouvelles techniques, de nouvelles connaissances... un enrichissement personnel et professionnel qui n'a pas de prix »

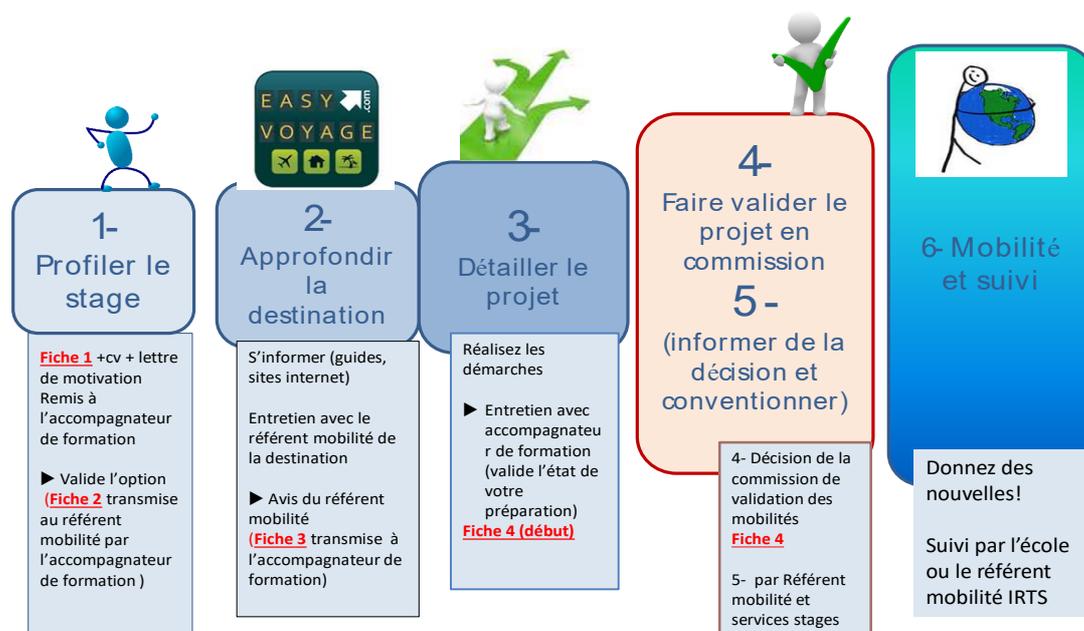
# ANNEXES



## ANNEXE 1- Guide des stages-

### Procédure de préparation et suivi des mobilités « sortantes » à l'international

#### ÉTAPES DE PREPARATION DE VOTRE PROJET MOBILITE



#### MES INTERLOCUTEURS :

|  |  |
|--|--|
|  |  |
| <p>Deux interlocuteurs pédagogiques dans l'accompagnement de l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnateur de formation (étapes 1, 4, retour de stage)</li> <li>- Référent mobilité de la destination (étape 2).</li> </ul> | <p>Personnels administratifs en appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'assistante Vie Etudiante pour les aides à la mobilité et les aides spécifiques ERASMUS (pour les destinations dans les pays de l'union européenne).</li> <li>○ L'assistante chargée des conventions de stage.</li> <li>○ L'assistante « pôle international » pour la transmission des décisions de la commission mobilité.</li> </ul> |

## EXPLICATION DES ETAPES

- **Point de départ : réunion d'information en octobre (1<sup>ère</sup> année)**

Information générale sur les destinations, les accords, les aides, contact avec les référents mobilité.

Après écoute, relecture des informations et de premières explorations

- **1<sup>ère</sup> étape – je profile mon projet de mobilité :**



Je présente à mon accompagnateur de formation une lettre de motivation, CV, projet de stage ou de mobilité « Études » dans sa version 1 (voir modèle ci-après **Fiche 1 Mon projet**)

- Validation de l'option de projet de stage par l'accompagnateur de formation (voir **fiche 2** ci-après)
- Cette fiche **validée ou non validée** est transmise au référent mobilité de la destination pressentie.

Si l'option de destination à l'international est validée :

- **2<sup>ème</sup> étape - j'approfondis l'information et j'engage les démarches**



- Je consulte de façon approfondie les informations de la destination (guide des stages), notamment le rétro-planning et les lieux d'accueil.
- Je demande et réalise un entretien avec le référent mobilité de la destination sur la base de mon projet de stage et de l'avis donné par l'accompagnateur de formation.
- Le **Référent mobilité** après échanges, contacte le lieu de stage ou l'école partenaire pour s'assurer d'un accueil possible ; transmet son avis via **la fiche 3** ci-après à l'accompagnateur de formation et à moi-même.
- Je fais mon rétro-planning de préparation et me mets des alertes.

- **3<sup>ème</sup> étape - consolidation du projet de stage avec le référent de stage de votre formation** (avant fin novembre pour ES-EJE partant au Québec !)

- Je rédige la version 2 de mon projet de stage (version détaillée, selon modèle fourni par votre référent de stage).
- Je réalise dans les temps les démarches attendues en lien avec le départ et je transmets les éléments **à la fois** à l'accompagnateur de formation et au référent mobilité.

Je réalise un entretien avec l'accompagnateur de formation ; il vérifie :

- le respect des démarches **du rétro planning** (base du guide)
- et l'élaboration du projet sur le plan pédagogique de la formation.

- **4<sup>ème</sup> étape : je suis le passage de mon projet en Commission de validation des mobilités à l'international :**



Cette commission, présidée par un Responsable de Département, avec la participation, de la coordonnatrice ERASMUS+, des responsables de formation, des référents mobilité valide ou invalide le projet de stage des candidats.

2 commissions par an se tiennent :

- **avril (pour les départs en septembre des ES-EJE)**
- **novembre (pour les départs en avril et Québec n+1)**

Les étudiants dont le projet de stage à l'international est invalidé sont tenus de s'organiser pour réaliser leur stage en métropole.

***Critères de validation :***

- *Cohérence entre le projet et le lieu de stage demandé*
- *Validation linguistique (éventuellement)*
- *Respect des délais et réussite dans les démarches administratives*
- *Absence de problème dans la formation.*

- **5<sup>ème</sup> étape : je suis informé de la décision du projet de mobilité à l'international**



Si le projet est validé par la Commission :

- L'assistante du pôle international transmet les éléments pour la convention de stage au secrétariat du service Stage - Certifications et m'informe.
- Je me rapproche du secrétariat.

**Imprimés selon la destination :**

- Si la destination est l'Europe, l'ensemble des pièces du Kit mobilité ERASMUS doit être renseigné ; je fournis au secrétariat (Mme Terry CALTON), les pièces nécessaires à l'attribution des aides ERASMUS si elles sont mobilisées.
- Si la destination est autre que l'Europe, une autre convention de stage est mise en œuvre.
- Suivi de la convention par le secrétariat IRTS et le référent mobilité.

- **6<sup>ème</sup> étape : Je donne des nouvelles pendant ma mobilité**

*Le suivi porte sur la mise en œuvre des objectifs de stage (volet administratif, pédagogique, lien avec le lieu de stage, ...)*

- *Europe (Belgique, Suisse, Portugal) et Madagascar : suivi et visite de stage réalisés par l'école partenaire.*
- *Autres destinations : suivi réalisé par le référent mobilité IRTS Réunion.*

Les éléments de suivi et de bilan sont transmis par **l'école partenaire**, ou par l'apprenant directement, à l'accompagnateur de formation IRTS.

**Fiche1- Mon projet de mobilité (Etape 1)**  
à renseigner et à remettre par l'étudiant à l'accompagnateur de formation

Formation, promotion : .....

Nom, prénom : .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Accompagnateur de formation : .....

**Cohérence du stage** dans le parcours de formation (réalisation et/ou projet) :

Formation pratique 1  
(Immersion territoire) : .....

Formation pratique 2  
(Découverte du métier) : .....

Formation pratique 3  
(Mobilité) : .....

Formation pratique 4 : .....

**Publics, champs et zone géographique souhaités :**

|   |   |   |   |                                    |
|---|---|---|---|------------------------------------|
| <p><b>Publics :</b><br/><b>Cocher la case</b></p> <p><input type="checkbox"/> enfants<br/> <input type="checkbox"/> adolescents<br/> <input type="checkbox"/> adultes<br/> <input type="checkbox"/> personnes âgées<br/> <input type="checkbox"/> familles<br/>         Précision éventuelle :<br/>         .....</p>   | <p><b>Champs :</b></p> <p><input type="checkbox"/>Gérontologie<br/> <input type="checkbox"/>Handicap<br/> <input type="checkbox"/>Lutte contre les exclusions et la pauvreté (insertion, précarité)<br/> <input type="checkbox"/>Petite enfance<br/> <input type="checkbox"/>Protection de l'enfance<br/> <input type="checkbox"/>Santé</p> |   |   |                                    |
| <p><b>Internat :</b></p> <p><input type="checkbox"/> oui   <input type="checkbox"/> non   <input type="checkbox"/> Autres :<br/>         (précisez).....</p>  |   |   |   |                                    |
| <p><b>Zone géographique souhaitée :</b></p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/>Belgique<br/> <input type="checkbox"/>Portugal<br/> <input type="checkbox"/>Suisse                 </td> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Ile Maurice<br/> <input type="checkbox"/>Madagascar<br/> <input type="checkbox"/>Autre : .....                 </td> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/>Métropole                 </td> </tr> </table> |   | <input type="checkbox"/> Belgique<br><input type="checkbox"/> Portugal<br><input type="checkbox"/> Suisse | <input type="checkbox"/> Ile Maurice<br><input type="checkbox"/> Madagascar<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | <input type="checkbox"/> Métropole |
| <input type="checkbox"/> Belgique<br><input type="checkbox"/> Portugal<br><input type="checkbox"/> Suisse   | <input type="checkbox"/> Ile Maurice<br><input type="checkbox"/> Madagascar<br><input type="checkbox"/> Autre : .....   | <input type="checkbox"/> Métropole  |   |                                    |
| <p><b>Type de service</b> ou de structure, dispositif envisagé :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>  |   |   |   |                                    |

Documents joints à cette fiche et à remettre au accompagnateur de formation (ou coordonnateur ou accompagnateur) de votre formation :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae.





**Fiche 3 – Avis du référent mobilité**  
**sur la préparation de mon stage en mobilité internationale, (Etape 2)**  
*(à renseigner par le référent mobilité de la destination, à transmettre à l'accompagnateur de formation)*

Promotion : .....

Nom, Prénom (étudiant) : .....

Nom, Prénom de l'accompagnateur de formation : .....

**Suivi de la 2<sup>ème</sup> étape - approfondir l'information et engager les démarches**

(option de destination international ou zone ultrapériphérique validée)

**Entretien avec le référent mobilité**

- Le (date) : .....
- Nom, prénom du référent mobilité : .....

**Éléments issus de l'entretien :**

- Rétro-planning détaillé repris :
  - Observation : .....
- Nom des sites de stage contactés / à contacter par le référent mobilité ou les partenaires (Québec) :

| Lieux de stage : | Nom et fonction du contact : |
|------------------|------------------------------|
| 1.               |                              |
| 2.               |                              |
| 3.               |                              |

**Après démarches, accord obtenu :**

- En cours
- Oui
- Non

Si oui :            oralement            par courriel            par courrier

Observation :  
 .....

Cette fiche est transmise à l'accompagnateur de formation dès qu'il y a une réponse du lieu de stage (de l'école partenaire si mobilité « Etudes », (accord ou pas) :

- Fiche transmise à l'accompagnateur de formation le (date) : .....
- Copie de la Fiche transmise à l'étudiant le (date) : .....

**Date :**

**Signature du référent mobilité :**



**Fiche 4 : Etat de la préparation et Validation de projet de mobilité à l'international**  
**Commission de validation des stages en mobilité**

Promotion : .....

Nom, Prénom (étudiant) : .....

Nom, Prénom de votre accompagnateur de formation : .....

Date du dernier entretien entre l'étudiant et l'accompagnateur de formation : .....

Destination : .....

Nom, Prénom de votre référent mobilité : .....

**Etat de la préparation du projet** (à renseigner par l'accompagnateur de formation, à transmettre à l'assistante pôle international avant la commission de validation)

|   |   |
|---|---|
| Eléments du projet de stage satisfaisants : | Eléments non satisfaisants :  |
|   |   |
| Eléments restant en suspens :               | Avis de l'accompagnateur de formation de la formation sur le projet de mobilité à l'international : |
|   |   |

**Décision de la commission des mobilités à l'international :**

Le projet de stage à l'international :

- Est validé
- N'est pas validé

Observation :

.....

Date : .....

Signature Responsable de Département DRED ou Coordonnateur ERASMUS :

**Transmission de la décision** le ..... par l'assistante Pôle International :

- Etudiant
- Accompagnateur de formation
- Référent mobilité

## ANNEXE 2- Sites utiles et infos pratiques

### SITES UTILES : LOGEMENT (SITES INTERNET D'AUBERGES DE JEUNESSE)

❖ **Nos Auberges de Jeunesse - les Auberges de Jeunesse**

[www.lesaubergesdejeunesse.be](http://www.lesaubergesdejeunesse.be)

Le site officiel des **auberges de jeunesse en Belgique** fournit les adresses et les informations pratiques pour réserver. [Multilingue.]

❖ **Auberge de Jeunesse Belgique: Offre d'Auberges de Jeunesse en Belgique**

[fr.hostelbookers.com/auberges/belgique](http://fr.hostelbookers.com/auberges/belgique)

Trouver une auberge de Jeunesse en Belgique et un hébergement économique avec Hostelbookers. Réservez une auberge de jeunesse en Belgique pas chère sans aucuns ...

❖ **Auberges de Jeunesse Belgique – Réservez avec HI Hostels**

[www.hihostels.com/dba/country-Auberges-de-Jeunesses-Belgique-BE.fr.htm](http://www.hihostels.com/dba/country-Auberges-de-Jeunesses-Belgique-BE.fr.htm)

Les Auberges de Jeunesse Hostelling International en Belgique proposent un hébergement confortable et abordable aux voyageurs modernes de tout âge.

❖ **Belgique | Hostelworld.com**

[www.french.hostelworld.com/Auberges-de-Jeunesse/Belgique](http://www.french.hostelworld.com/Auberges-de-Jeunesse/Belgique)

Auberges de Jeunesse en Belgique - Réservez votre auberge de jeunesse en Belgique. Consultez les 4818 avis, les descriptions, et photos des auberges et des hostels.

❖ **Auberges de jeunesse - Tourisme Belgique**

[www.tourismebelgique.com/Hebergements/Auberges-de-jeunesse](http://www.tourismebelgique.com/Hebergements/Auberges-de-jeunesse)

Auberge de jeunesse Flandre. Office de Tourisme de Bruxelles et Belgique Flandre pour un séjour à Anvers ... En plein air; Jeunes curieux; Gay friendly; Sortir; Destinations ...

❖ **Auberges de Jeunesse Belgique - Réservez votre Auberge de ...**

[www.hostels.st/fr/belgium/hostel-index.html](http://www.hostels.st/fr/belgium/hostel-index.html)

Hostels Street: Auberges de Jeunesse Belgique - Réservez votre Auberge de Jeunesse pas cher en Belgique - Hostels.st

❖ **Auberges de jeunesse - Belgique - AubergesDeJeunesse.com**

[www.aubergesdejeunesse.com/Europe/Belgique](http://www.aubergesdejeunesse.com/Europe/Belgique)

AubergesDeJeunesse.com est le site en ligne n°1 en France, Belgique, Suisse et Canada pour tous les logements en auberges de jeunesse à bas prix dernière minute

## INFOS PRATIQUES

### Acheminement vers la Belgique :

Avion direction Paris puis deux solutions s'ouvrent à vous :

- Transfert en TGV direction Bruxelles, puis la gare de Bruxelles Midi.
- Train de Paris à Lille, Lille à Tournai et Tournai à Mons.

La vie est moins chère qu'à La Réunion si les étudiants se trouvent dans les grandes villes (Bruxelles, Mons,...), mais malgré tout la mobilité a un coût non négligeable; il est judicieux d'économiser à l'avance.

Sur le plan de la communication avec La Réunion, il est possible communiquer avec les proches avec skype, boîte mail ou sur les téléphones portables. Les réseaux sont accessibles ou des cartes téléphoniques sont vendues à bon marché, sans contrat, et un réseau internet gratuit appelé Belgium est détectable un peu partout en Belgique.

## ANNEXE 3- Démarches administratives

### MODALITÉS DE LADOM ET DE LA DIRECTION DE LA MOBILITÉ ET CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À LA MOBILITÉ

#### ➤ Dossier d'aide à la mobilité :

Les étudiants ou stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité selon les modalités de LADOM (cf. Annexe 4)

Vous trouverez la liste des pièces à fournir (Annexe 5) afin de constituer votre dossier de demande d'aide à la mobilité. Le dossier **complet** devra être déposé dans les délais (**voir date indiquée sur le compte à rebours**) auprès de Madame Cathy GONTHIER.

#### ➤ Modalités 2020 de la Direction de la Mobilité :

La Direction de la Mobilité a mis en place une aide spécifique dans le cadre du stage mobilité d'un montant de 150€ par semaine (soit 1800€ pour les 3 mois de stage) :

**A.F.V** : Allocation de Frais de Vie. Cette est une aide financière aux étudiants boursiers ou non et stagiaires de la formation professionnelle indemnisés ou non par le Pôle Emploi inscrits sur la liste quota Région, poursuivant leur cycle d'études dans un établissement de formation à la Réunion et qui dans ce cadre doivent effectuer un stage pratique hors du département d'une durée de 1 à 3 mois maximum.

Les modalités d'attribution de ce dispositif tiennent compte de l'avis d'imposition de l'apprenant ou des parents s'il y a rattachement fiscal :

- Avoir un revenu fiscal à la Réunion,
- Ne pas dépasser un revenu annuel de 108 000 €.

### SÉCURITÉ SOCIALE EN BELGIQUE



#### **Démarches à effectuer dès réception de l'attestation de stage**

Tout étudiant devrait effectuer un stage dans la zone Europe doit se rendre auprès de sa sécurité sociale afin de faire une demande de carte Européenne d'Assurance Maladie, indispensable et obligatoire. La sécurité sociale délivrera dans un premier temps une carte provisoire avant de remettre à l'assuré sa carte définitive.

## ANNEXE 4- Modalités 2020 de LADOM

(Sous réserve des enveloppes budgétaires et conditions au moment du départ)

ADMINISTRATION DES ETUDIANTS  
ET STAGIAIRES

### SONT CONCERNES :

ENGAGEMENT  
HUMANISME  
ALTÉRITÉ

- Les étudiants boursiers (bourse régionale) et non boursiers
- les SFP (Stagiaires de la Formation Professionnelle) indemnisés par Pôle Emploi
- les SFP non rémunérés

dont les formations et le parcours ont été agréés par le Conseil Régional de la Réunion.

Sont exclus les salariés.

### PRISE EN CHARGE DU BILLET D'AVION AU REGARD DU QUOTIEN FAMILIAL

(**Q.F** = revenu fiscal de référence / nombre de parts fiscales figurant sur le dernier avis d'imposition (**avis fiscal impératif à la Réunion**)):

- ✓ **Fournir l'avis d'imposition N-1 sur les revenus de N-2 (et non la déclaration de revenus) :**
- ✓ Ne pas avoir bénéficié d'une mesure du fonds de continuité territoriale (Passeport mobilité Etude – Passeport Mobilité Formation Professionnelle – Aide à la Continuité Territoriale) dans l'année de la présente demande
- **SI QUOTIEN FAMILIAL < à 26 631 euros = gratuité** du billet d'avion pour le candidat à la mobilité
- **SI QUOTIEN FAMILIAL > à 26 631 euros = Pas de prise en charge** du billet d'avion

### **Attention :**

Le passeport mobilité formation professionnelle n'est pas cumulable avec le dispositif continuité territoriale.

Il s'agit de billets groupe. Le calendrier est communiqué en amont par l'IRTS aux promotions concernées; l'IRTS doit transmettre à LADOM les dossiers complets au moins 2 mois avant le départ. Le traitement s'effectue entre l'IRTS et LADOM. Toute personne n'ayant pas fourni l'intégralité des pièces dans les délais impartis se privera elle-même du recours aux aides de LADOM.

## ANNEXE 5 : Constitution du dossier mobilité (liste des pièces à fournir)

### LES AIDES A LA MOBILITE (selon les modalités jusqu'au 31/12/2020)

#### Critères d'éligibilités :

- Avoir le statut de Stagiaire de la Formation Professionnelle ou d'Etudiant
- Avoir un revenu fiscal à la Réunion

| Les Partenaires                             | LADOM *<br>(l'Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité)   | LA DIRECTION<br>DE LA MOBILITE   |
|---|---|--|
| Quelles sont les aides ?                    | Prise en charge du billet d'avion   | Allocation Frais de Vie  |
| Quelles sont les conditions de ressources ? | Quotient Familial =<br>Revenu fiscal de référence / Nb de part fiscal<br>(part fiscal figurant sur l'avis d'imposition)<br><br><b>&lt; à 26 631 €</b>   | Revenu annuel <b>&lt; à 108 000€</b>   |
| Quelles sont les destinations concernées    | Hexagone – Europe (hors Suisse) – Zone Océan Indien – Etranger (hors Québec)- DOM-TOM (cf. destinations 2020 accompagnées par LADOM)<br><i>Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire actuelle</i> | Hexagone – Europe – Zone Océan Indien – Etranger - DOM-TOM ...   |
| Quel est le montant de l'aide ?             | Prise en charge du billet d'avion   | 1 800€ pour<br>les 3 mois de stage<br><br>Cumulable avec la Bourse Régionale et les indemnités Pôle Emploi<br><br><i>(non cumulable avec Erasmus+)</i> |

*\*Ne pas avoir bénéficié du dispositif Continuité Territoriale auprès de LADOM dans la même année de la demande*



## DOSSIER INDIVIDUEL MOBILITE STAGE PRATIQUE 2020

NOM : .....PRENOM.....

### CRITERES D'ELIGIBILITE :

- 18 ans révolu
- Foyer fiscal à la Réunion dont le Quotient Familial (**Revenu fiscal de référence/ Nombre de Parts**) ne dépasse pas les 26631€ sur le dernier avis d'imposition (avis d'imposition de l'année 2019 sur les revenus 2018)
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure du Fond de Continuité Territoriale\* dans l'année de la présente demande
- Avoir le statut de stagiaire de la formation professionnelle (ASP Réunion/ Pole Emploi/ Boursier du CR)
- Art. 1803-3-5-1 du Code des transports nouveau : L'aide destinée aux élèves et étudiants inscrits en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire de technologie, en licence professionnelle ou en master

\* Fond de continuité territoriale : Passeport Mobilité Etude – Passeport Mobilité Formation Professionnelle – Aide à la Continuité Territoriale.

**L'ensemble de ces pièces est à fournir à votre centre qui transmettra à LADOM en respectant un délai d'instruction incompressible de 2 mois (lié au marché public transport) entre le moment du dépôt du dossier complet et la date prévisionnelle de vol Aller.**

- Photocopie intégrale de la **FICHE de PROPOSITION de STAGE ou CONVENTION de STAGE** signée par l'entreprise et l'organisme de formation ou tout document officiel qui confirme le stage en attendant la fiche de stage ou la convention. (merci de préciser le N° SIRET de l'entreprise d'accueil)
- CV actualisé et daté + Lettre de motivation** adressée à Mr le Directeur Territorial de LADOM (le point fort de ce courrier sera de convaincre de l'intérêt pour vous même de ce stage à l'extérieur de l'Ile)
- Photocopie de la carte d'identité recto verso** en cours de validité pour les pays Européens
- ou**
- Photocopie du Passeport et du visa** en cours de validité pour les pays autres (attention aux délais d'expiration et d'obtention des visas obligatoires dans le cadre de stages).
- Photocopie de l'attestation des droits ouverts à la CGSS (pas de copie de carte Vitale) et de votre propre couverture médicale et rapatriement sanitaire.**
- RIB** avec logo à vos noms et prénoms sur un compte courant en € (Pas de compte épargne)
- Photocopie de la carte Européenne. (Si séjour en Europe)**
- Photocopie de la décision de l'ASP ou notification POLE EMPLOI ou Bourse du CR ou autre rémunération (ASPM, AMS)**
- Photocopie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018** (Dernier avis d'imposition)
- Photocopie intégrale du livret de famille et attestation sur l'honneur du rattachement.** (Pour les personnes rattachées à un foyer fiscal)
- Photocopie du justificatif de domicile à votre nom** (moins de 3 mois (Quittance de Loyer, Facture (Edf, Eau). Pour les enfants majeurs et les personnes hébergées : **une attestation sur l'honneur de l'hébergeur + copie de la pièce d'identité de la personne.**
- Votre **adresse personnelle dans le pays d'accueil** qui valide la résidence + numéro de téléphone sur place (Nom + adresse).
- Questionnaire FSE**

*Nota bene : tout dossier remis incomplet à LADOM ne pourra être traité par nos services*

## GUIDE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE 2020





Institut Régional  
du Travail Social  
1, rue Sully Brunet  
97470 Saint-Benoît  
Tél. 02 62 92 97 77  
Fax : 02 62 92 97 78  
contact@irtsreunion.fr  
www.irtsreunion.fr

ADMINISTRATION DES ETUDIANTS  
ET STAGIAIRES



ENGAGEMENT  
HUMANISME  
ALTÉRITÉ

# Demande d'AFV (Allocation Frais de Vie)

Conditions 2019

## Justificatifs permettant d'instruire le dossier :

- copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport **en cours de validité**

- copie de l'**avis d'imposition N-1 sur les revenus de N-2** (foyer fiscal à la Réunion et **revenu fiscal inférieur à 108 000€**) :

- **en cas de rattachement fiscal :**

- ✓ **attestation sur l'honneur signée par les parents**

- ✓ **copie intégrale du livret de famille de l'apprenant ou des parents** (Si, les parents sont divorcés, joindre copie du jugement de divorce confiant l'étudiant(e) à l'un d'entre eux)

- Pré-convention ou convention de stage signée par toutes les parties

- RIB au nom du demandeur



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



REGION REUNION  
www.regionreunion.com



Union Nationale des Acteurs de Formation  
et de Recherche en Intervention Sociale

Ce service est cofinancé pour les demandeurs d'emploi et étudiants par le Fonds Social Européen  
dans le cadre du programme opérationnel « investissement pour la croissance et l'emploi » 2014-2020

ARFIS-OI — Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale - Océan Indien

Association loi 1901 - Siret 42 1003 724 00034 - Code APE 8542Z



## ANNEXE 6 : Dépenses à prévoir

### ➤ COUT DU BILLET D'AVION :

- Si prise en charge de LADOM : gratuité du billet pour le trajet RUN-PARIS- (aller-retour) (voir modalités chaque année de LADOM en annexe). Prévoir la prise en charge individuelle en train de PARIS à la Belgique.

- Si prise en charge individuelle : coût du billet d'avion RUN-PARIS + PARIS-Belgique.

Possibilité de faire une demande de continuité territoriale auprès de la Région Réunion (démarches personnelles).

### ➤ Loyer, nourriture, frais de transport, vêtements chauds, frais de transport ...

Un stage comme celui-ci nécessite des dépenses supplémentaires : il est donc impératif de mesurer celles-ci et de commencer les économies durant les mois de préparation de ce projet.

### ➤ Petites recommandations :

N'oubliez pas de prévoir un budget pour l'abonnement aux transports en communs.

## ANNEXE 7 : LIEUX DES STAGES ANTERIEURS

### Lieux de stages ayant accueillis des stagiaires ASS

|   |  |  |
|---|--|--|
| <p><b>ASBL Solidarité Femmes et Refuge pour Femmes Battues</b></p> <p><b>Directrice:</b><br/>Mme CORUZZI Josiane</p> <p><b>Adresse :</b><br/>9 rue de Bouvy 7100 La Louvière Belgique</p> <p><b>Fax :</b> 064/28.02.41</p> <p><b>Tél :</b> 32 64 21 33 03</p> <p><b>E-mail :</b><br/><a href="mailto:solidaritefemmes@skynet.be">solidaritefemmes@skynet.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="https://www.seneffe.be">https://www.seneffe.be</a></p> | <p><b>ASBL PICARDIE LAÏQUE de Mons</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue des Belneux 4, 7.000 MONS</p> <p><b>Tél:</b> +32 65 31 64 19</p> <p><b>Fax:</b> 00-32-65-34.04.85</p> <p><b>Email:</b> <a href="mailto:picardi.laique@laicite.net">picardi.laique@laicite.net</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.picardie-laique.be">www.picardie-laique.be</a></p>  | <p><b>Association Vie Féminine</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Place l'Ilon, 175000 NAMUR</p> <p><b>Tél :</b> 0032.81.22.68.74</p> <p><b>Email:</b><br/><a href="mailto:antenne-namur@viefeminine.be">antenne-namur@viefeminine.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.viefeminine.be">http://www.viefeminine.be</a></p>   |
| <p><b>HOME SAINT JOSEPH</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>CHAUSSEE DE NIVELLES 354<br/>5020 TEMPLoux (NAMUR)<br/>Province</p> <p><b>Tel:</b> 0032.(0)81.33.78.40</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:saintjoseph@cpasnamur.be">saintjoseph@cpasnamur.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://saint-joseph.topsenior.be">http://saint-joseph.topsenior.be</a></p>   | <p><b>L'AMO COLOR'ADOS</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Avenue Léon Jourez, 83/2 –<br/>1420 Braine-l'Alleud</p> <p><b>Tél :</b> 02/384.04.59</p> <p><b>Fax :</b> 02 387 16 62</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:solidarcite@colorados.be">solidarcite@colorados.be</a><br/><a href="mailto:direction@colorados.be">direction@colorados.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="https://www.brabantwallon.be">https://www.brabantwallon.be</a></p> | <p><b>« Collectif des femmes à LLN »</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue des sports, 19<br/>1348 Louvain-La-Neuve –<br/>Belgique</p> <p><b>Tél :</b> 010/47.29.84</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:info@collectifdesfemmes.be">info@collectifdesfemmes.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="https://www.ecouteviolencesconjugales.be">https://www.ecouteviolencesconjugales.be</a></p> |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Maison de repos et de soins<br/>"La Charmille"</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>2, rue des Vignobles à 6230<br/>Thiméon</p> <p><b>Tel :</b> 003271 34 10 12</p> <p><b>Fax :</b> 00327137 48 62</p> <p><b>E-mail :</b><br/><a href="mailto:mrs.lacharmille@skynet.be">mrs.lacharmille@skynet.be</a></p> <p><b>Site Web :</b> <a href="http://lacharmille.be">http://lacharmille.be</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>API</b><br/>(Accompagnement Post<br/>Institutionnel)<br/><b>de l'IPPJ</b><br/>(Institution Publique<br/>de Protection de la Jeunesse)<br/><b>de WAUTHIER BRAINE</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Avenue des Boignées, 13,<br/>1440 WAUTHIER-BRAINE.</p> <p><b>Tél :</b> 02/367.85.00.</p> <p><b>Fax :</b> 02/366.00.04</p> <p><b>E-mail :</b> <a href="mailto:jppj.wauthier-braine@cfwb.be">jppj.wauthier-braine@cfwb.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.cfwb.be/aide-jeunesse">http://www.cfwb.be/aide-jeunesse</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>Centre d'Accueil<br/>Spécialisé</b></p> <p><b>Adresse :</b> Chaussée de Dinant,<br/>980-100 Wepion</p> <p><b>Tél :</b> 081/74.97.40</p> <p><b>Fax :</b> 081/74.97.41</p> <p><b>E-mail :</b><br/><a href="mailto:Courte-echelle@indl-asbl.be">Courte-echelle@indl-asbl.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="https://asbl-sypa.be">https://asbl-sypa.be</a></p>                       |
| <p style="text-align: center;"><b>Vie Féminine</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue de Montigny, 46- 6000<br/>Charleroi</p> <p><b>Tél :</b> 071/32.13.17</p> <p><b>E-mail:</b><br/><a href="mailto:charleroi@viefeminine.be">charleroi@viefeminine.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="http://www.viefeminine.be">www.viefeminine.be</a></p>  | <p style="text-align: center;"><b>CIEP-<br/>Centre d'Information et<br/>d'Education Populaire de<br/>Hainaut</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue Marguerite Bervoets 10 7000<br/>Mons.</p> <p><b>Tél :</b> +32 2 752 17 60</p> <p><b>E-mail :</b> <a href="mailto:info@companyweb.be">info@companyweb.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="https://www.companyweb.be">https://www.companyweb.be</a></p>  | <p style="text-align: center;"><b>Centre Régional<br/>d'Intégration de Charleroi</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue Hanoteau 23, 6060 GILLY<br/>Belgique</p> <p><b>Tél :</b> 071/20 98 60</p> <p><b>Fax:</b> 071/20 98 61</p> <p><b>E-mail :</b> <a href="mailto:info@criccharleroi.be">info@criccharleroi.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.criccharleroi.be">http://www.criccharleroi.be</a></p> |

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p style="text-align: center;"><b>GABS ASBL</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue des Glaces Nationales<br/>142, 5060 Auvelais Belgique</p> <p><b>Tél :</b> +32 71 78 42 71</p> <p><b>E-mail:</b> <a href="mailto:info@gabs.be">info@gabs.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="https://www.gabs.be">https://www.gabs.be</a></p>  | <p style="text-align: center;"><b>SRJ les Tilleuls</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>rue des Tilleuls 60, 1435 Héவில்lers<br/>Belgique</p> <p><b>Tél :</b> 010/65.53.66</p> <p><b>Fax :</b> 010/65.68.17</p> <p><b>E-mail:</b> <a href="mailto:Imp.hevillers@belqacom.net">Imp.hevillers@belqacom.net</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="http://www.guidesocial.be/les-tilleuls-srj">www.guidesocial.be/les-tilleuls-srj</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>AMO Basse Sambre</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>rue de la Passerelle 6, 5060<br/>SAMBREVILLE Belgique</p> <p><b>Tél :</b> 32484801240</p> <p><b>E-mail :</b> <a href="mailto:amobs@live.be">amobs@live.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="http://www.kesta.be">www.kesta.be</a></p> |
| <p style="text-align: center;"><b>HOME RENARD<br/>à Grez-Doiceau</b></p> <p><b>Adresse:</b><br/>Rue du Stampia 17, 1390<br/>Grez-Doiceau, Belgique</p> <p><b>Tél :</b> 010 84 86 01</p> <p><b>E-mail :</b><br/><a href="mailto:homerenard@cpasgrez.be">homerenard@cpasgrez.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.homejeanrenard.be/">http://www.homejeanrenard.be/</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>DOUCHEFLUX<br/>ASBL</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue des Vétérinaires Veeartsen<br/>Straat 84, 1070 Anderlecht</p> <p><b>Tél :</b> 02 319 58 27</p> <p><b>E-mail :</b> <a href="mailto:accueil@doucheflux.be">accueil@doucheflux.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="http://www.doucheflux.be">www.doucheflux.be</a></p>  |   |

## Lieux de stages ayant accueillis des stagiaires ES

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>L'arche Namur<br/>Bierges ASBL</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Chaussée de Charleroi 145<br/>5000 Namur Salzennes</p> <p><b>Tél :</b> 081 /22.13.22</p> <p><b>Fax :</b> 010 / 22.89.39</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:namur@larche.be">namur@larche.be</a></p> <p><b>Site Web :</b> <a href="http://www.larche.be">http://www.larche.be</a></p> | <p><b>SAIE Tremplin</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Chaussée d'Anvers 38<br/>10 00 Bruxelles</p> <p><b>Tel :</b> + 32 2 204 06 05</p> <p><b>Fax :</b> 02/201.28.22</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:tremplinsaie@skynet.be">tremplinsaie@skynet.be</a></p> <p><b>Site Web :</b> <a href="http://www.tremplinsaie.be">http://www.tremplinsaie.be</a></p>  | <p><b>Le Chat Botté</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Rue Ste Wivine 15 A<br/>1315 Sart Risbart</p> <p><b>Tel :</b> 010/24.31.00</p> <p><b>Fax :</b> 010/24.65.11</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:centrechatchotte@gmail.com">centrechatchotte@gmail.com</a></p> <p><b>Site Web :</b> <a href="http://www.lechatbotte.be">www.lechatbotte.be</a></p>   |
| <p><b>SAJA Les Liserons</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Rue Bonaert 29<br/>GHLIN (Mons)</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:sajalesliserons@skinet.be">sajalesliserons@skinet.be</a></p>   | <p><b>Cité de L'Enfance</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>21 chaussée de Beaumont<br/>70 00 Mons</p> <p><b>Tel :</b> 065/ 408 670</p> <p><b>Fax :</b> 065 408 679</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:joelveugeulen@cpas.mons.be">joelveugeulen@cpas.mons.be</a></p> <p><b>Site Web :</b> <a href="https://www.cpas.mons.be">https://www.cpas.mons.be</a></p> | <p><b>La Maisonnée</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Rue Toûne 6<br/>1460 Haut Ittre</p> <p><b>Tel :</b> 02 / 366 04 73</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:infos@lamaisonnee.be">infos@lamaisonnee.be</a><br/><a href="mailto:Vivien.cuvelier@lamaisonnee.be">Vivien.cuvelier@lamaisonnee.be</a></p> <p><b>Site Web :</b><br/><a href="https://www.lamaisonnee.be">https://www.lamaisonnee.be</a></p> |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Arbre Vert</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>122 chaussée du Roeux<br/>70 00 Mons</p> <p><b>Tel :</b> +32 65 33 70 59</p> <p><b>Fax :</b> 065-84 25 06</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:epescf.arbrevert.mons@sec.cfwb.be">epescf.arbrevert.mons@sec.cfwb.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.ecoles.cfwb.be/arbrevert">www.ecoles.cfwb.be/arbrevert</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>Centre de Réadaptation Fonctionnelle Poliade</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Route de Wallonie, 35<br/>7011 GH LIN</p> <p><b>Tel :</b> +32 65 41 76 50</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:olivier.brown@poliade.be">olivier.brown@poliade.be</a></p>  | <p style="text-align: center;"><b>HEH</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue Pierre-Joseph Duménil 4, 7000 Mons</p> <p><b>Tel :</b> +32 65 34 79 83</p> <p><b>Fax :</b> +32 (0) 65 39 45 25</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:info@heh.be">info@heh.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="http://www.heh.be">http://www.heh.be</a></p>  |
| <p style="text-align: center;"><b>CPAS</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue de Bouzanton 1, 7000 Mons</p> <p><b>Tel :</b> +32 65 41 23 00</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:info@cpas.mons.be">info@cpas.mons.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="https://www.cpas.mons.be">https://www.cpas.mons.be</a></p>  | <p style="text-align: center;"><b>ASBL Les Bourgeois</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>SAAE Bethléem- Rue des Bonniers<br/>25- 7340 COLFONTAINE</p> <p><b>Tel :</b> +32(0)65/66.76.24</p> <p><b>Fax :</b> +32(0)65/66.76.23</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:saae.bethleem@skynet.be">saae.bethleem@skynet.be</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.lesbourgeois.be">http://www.lesbourgeois.be</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>AMO La Rencontre</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue du Onze Novembre 14 7000 Mons</p> <p><b>Tel :</b> 065/34.05.15</p> <p><b>Fax :</b> 065/34.69.69</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:larencontreamo@gmail.com">larencontreamo@gmail.com</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.guidesocial.be/larencontre">www.guidesocial.be/larencontre</a></p> |

## Lieux de stages ayant accueillis des stagiaires EJE

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>Jardin de Physalis<br/>ABSL</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>59 rue Fraichaux<br/>5530 Mont Godinne</p> <p><b>Tel :</b> 081/41.10.80</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:josée@jardindephysalis.be">josée@jardindephysalis.be</a></p> <p><b>Site Web :</b><br/><a href="http://www.jardindephysalis.be">www.jardindephysalis.be</a></p>   | <p><b>ASBL Solidarité Femme et<br/>Refuge pour Femmes Battues</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>9 rue de Bouvy 7100 La Louvière<br/>Belgique</p> <p><b>Tél :</b> 32 64 21 33 03</p> <p><b>Fax :</b> 064/28.02.41</p> <p><b>E-mail:</b><br/><a href="mailto:solidaritefemmes@skynet.be">solidaritefemmes@skynet.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="https://www.seneffe.be">https://www.seneffe.be</a></p> | <p><b>La maison<br/>des Petits</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Rue de la Flèche, 14<br/>B - 1000 Bruxelles</p> <p><b>Tél.</b> 02 204 06 03</p> <p><b>Fax :</b> 02 203 42 82</p> <p><b>Email:</b><br/><a href="mailto:lamaisondespetits@lafleche14.be">lamaisondespetits@lafleche14.be</a></p> <p><b>Site Web :</b><br/><a href="https://www.lafleche14.be">https://www.lafleche14.be</a></p> |
| <p><b>L'accueil Centre de<br/>Protection de l'Enfant</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Place Raoul Nachez, 12<br/>6041 Gosselie</p> <p><b>Tél :</b> 071/31.47.79<br/>0492/73.34.21</p> <p><b>Fax :</b> 071/35.42.68</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:secretariat@laccueil.be">secretariat@laccueil.be</a><br/><a href="mailto:direction@laccueil.be">direction@laccueil.be</a><br/><a href="mailto:accueil.cpe@belgacom.net">accueil.cpe@belgacom.net</a></p> <p><b>Site Web :</b> <a href="http://www.laccueil.be">www.laccueil.be</a></p> | <p><b>L'autre Ecole</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Place Felix Govaert<br/>1160 Bruxelles</p> <p><b>Tél :</b> 32 (0)2 660 72 38</p> <p><b>Fax :</b> 32 (0)2 660 72 38</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:direction@autre-ecole.org">direction@autre-ecole.org</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="http://www.autre-ecole.org">http://www.autre-ecole.org</a></p>                                   | <p><b>SAIE Tremplin</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p>Chaussée d'Anvers 38<br/>10 00 Bruxelles</p> <p><b>Tel :</b> + 32 2 204 06 05</p> <p><b>Fax :</b> 02 201 28 22</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:tremplin@lafleche14.be">tremplin@lafleche14.be</a></p> <p><b>Site Web :</b> <a href="http://www.tremplinsaie.be">www.tremplinsaie.be</a></p>  |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Ecole Nicolas Smelten</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue de la Cité Joyeuse 2 1080<br/>BRUXELLES</p> <p><b>Tel :</b> 02/482.06.70</p> <p><b>Fax :</b> 02/482.08.37</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:jeremy.philippe@nicolassmelten.be">jeremy.philippe@nicolassmelten.be</a></p> <p><b>Site Web :</b><br/><a href="http://www.nicolassmelten.be">www.nicolassmelten.be</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>Les Petits Pas</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue Monteargon, 3- Local 28033<br/>Madrid, Espagne</p> <p><b>Tel :</b> 913 88 23 77</p> <p><b>Email:</b><br/><a href="mailto:escuela@suspequenospasos.es">escuela@suspequenospasos.es</a></p> <p><b>Site Web:</b><br/><a href="https://www.suspequenospasos.es">https://www.suspequenospasos.es</a></p> | <p style="text-align: center;"><b>Ecole l'Arbre-en-Ciel</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Reu de Jassogne, 6F BE-5332<br/>CRUPET, Belgique</p> <p><b>Tel :</b> + 32 83 69.04.57</p> <p><b>Email :</b> <a href="mailto:contact@laec.be">contact@laec.be</a></p> <p><b>Site Web:</b> <a href="https://www.laec.be">https://www.laec.be</a></p> |
| <p style="text-align: center;"><b>La cite Joyeuse ASBL SAAE<br/>Pavillon Victor Rossel</b></p> <p><b>Adresse :</b><br/>Rue de la Cité Joyeuse 2, 1080<br/>BRUXELLES</p> <p><b>Tel :</b> +32 2 482 06 73</p> <p><b>Email :</b><br/><a href="mailto:pavillonrossel@lacitejoyeuse.be">pavillonrossel@lacitejoyeuse.be</a></p> <p><b>Site Web :</b><br/><a href="http://lacitejoyeuse.be">http://lacitejoyeuse.be</a></p>      |  |  |